

## Quelles conditions ?

- Avoir un refus de prêt des banques
- Avoir une capacité de remboursement, même faible
- Signer l'accord d'accompagnement

## Quel accompagnement ?

- Au moment de la demande de prêt
- Pendant le rembourse du prêt

## Nos partenaires



**Uda**<sup>43</sup>

**Uda**<sup>43</sup>  
Union Départementale  
des Associations Familiales de la Haute-Loire

**Le Micro Crédit  
Personnalisé**

**UDAF de la Haute-Loire**  
12, Boulevard Philippe Jourde  
CS 20139  
43009 LE PUY EN VELAY

Service Institution  
**04 71 06 60 40**



**Un crédit**

**et un accompagnement**



## Pour qui ?

Vous n'avez **pas accès à un crédit bancaire classique...**

Vous êtes **porteur d'un projet personnel ...**

Vous avez **une capacité de remboursement, même minime...**

Et vous êtes :

- Demandeurs d'emploi
- Salariés à faibles revenus
- Bénéficiaires des minima sociaux
- Apprentis
- Etudiants
- Retraités

**Alors le Micro Crédit est fait pour vous aider et vous accompagner dans votre projet.**

## Pour quel projet ?

### Aide à la mobilité

Achat d'un véhicule, permis de conduire...

### Aide à l'emploi

Recherche d'emploi, formation...

### Aide à l'accès au logement

Frais d'agence, déménagement, meubles indispensables...

### Aide aux soins médicaux

Frais buccodentaires, optique, achat d'équipement médical, appareillage auditif...

### Aide pour pallier aux conséquences d'un accident de la vie

Handicap, divorce, décès...

#### Attention :

**Le rachat de crédit bancaire n'est pas possible.**

## Pour quel montant ?

Le montant du prêt varie entre **300** et **3000 €**.

(A titre exceptionnel, il peut être supérieur.)

Le taux d'intérêt est faible, **entre 1 et 4 %**.

## Sur quelle durée ?

Entre **6** et **36 mois**.

Un crédit vous engage et doit être remboursé.

